

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



Soutenir et accompagner les établissements et leurs personnels sont les missions de l'EAVR. Créée en décembre 2017, elle analyse les situations et conseille le recteur sur les orientations pour la mise en œuvre des valeurs de la République au sein de l'académie. Sa diversité, tant dans les fonctions de ses membres que dans sa représentation des territoires, lui permet d'apporter les réponses appropriées aux questions qui lui sont soumises. Elle travaille en étroite relation avec le pôle national valeurs de l'École de la République. Trois de ses membres sont directement dédiés aux interventions d'urgence (*).

Jérôme DAMBLANT *	IA IPR Histoire-géographie, référent académique valeurs de la République
Éric ALEXANDRE	Directeur de cabinet
Romain DELARUELLE	Directeur de cabinet adjoint
Éric FROMENT *	Chargé de mission valeurs de la République
Philippe CAROSONE	IA IPR SVT
Jeanne-Claire FUMET	IA IPR EVS
Pierre LEVEL	IA IPR EVS
Emmanuel LIANDIER *	IA IPR Histoire-Géographie
Catherine MOALIC	IA DASEN adjointe de l'Oise
Régis SIGNARBIEUX	IEN Lettres Histoire-Géographie
Christophe CALZADO	IEN 1 ^{er} degré (Aisne)
Émeline GRARDEL	IEN 1 ^{er} degré (Somme)
Anne-Sophie PALFRAY	IEN 1 ^{er} degré (Oise)
Christian DUPLESSIER	Proviseur - LP de l'Acheuléen - Amiens
Guy-Roger MEITINGER	Proviseur - LPO Boucher-de-Perthes - Abbeville
Pierre POMPIER	Principal du Collège Gabriel-Havez - Creil
Gregory MICHEL	Conseiller technique EVS
Sylvie GOSSET	Cheffe de la DAJ
Catherine ROUSSEAU	Infirmière conseillère technique
Emmanuel VEZIAT	Conseiller défense
Ismaël FEHRAT	Réfèrent laïcité de l'INSPÉ

Contact : eavr@ac-amiens.fr

LES ATTEINTES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE :

- Le port de signes ou tenues incompatibles notamment avec la loi de 2004
- La contestation d'enseignement ou la mise en place d'un enseignement non conforme
- Le refus d'activité scolaire ou d'exécution de service
- La suspicion de prosélytisme
- Les actes de racisme et d'antisémitisme

Toutes les atteintes aux valeurs de la République ne sont pas des phénomènes de radicalisation. On sera néanmoins très attentifs aux situations qui pourraient être le signe d'une radicalisation.

Contact radicalisation : bruno.leneutre@ac-amiens.fr

POUR AGIR ET S'INFORMER

Conçus comme des outils au service des personnels de l'Éducation nationale, deux vadémécums apportent des réponses concrètes pour agir et être accompagnés face aux atteintes aux valeurs de la République.



Elaboré par le ministère et le Conseil des sages de la laïcité et périodiquement mis à jour, il est un référentiel de situations. Le vadémécum « La laïcité à l'école » présente des cas pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs. Ces fiches proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.

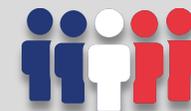
Rédigé par la DILCRAH, le Conseil des sages de la laïcité et la DGESCO, le vadémécum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » est constitué d'un ensemble de fiches permettant de comprendre, analyser, répondre et prévenir les actes racistes et antisémites à l'école. Il apporte des réponses concrètes en terme de droit, de procédures, d'accompagnement éducatif et de prévention.



RESSOURCES NATIONALES

La laïcité à l'école sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482)
<https://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482>

Les valeurs de la République à l'école sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109)
<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>



Partager les valeurs de la République

Une mission de la Nation,
une priorité académique

« La Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République »

Extrait Article L. 111-1 du code de l'Éducation.

La transmission des valeurs de la République est au cœur de la mission de l'Éducation nationale.

La politique académique en la matière s'inscrit au quotidien et dans la durée pour former des citoyens libres et éclairés.

Notre politique repose sur un triptyque : le signalement, la formation et l'appropriation collective dans les écoles et les établissements.

L'équipe académique valeurs de la République est mobilisée pour accompagner tous les personnels et faire vivre notre pacte républicain.

SIGNALEMENT

Sans signalement, il ne peut y avoir de soutien et d'accompagnement des personnels. Signaler, c'est permettre de mieux traiter les difficultés et apporter les réponses appropriées sur le court et le long terme. Le signalement doit être effectué rapidement afin de coordonner les actions à mettre en place. Aucune atteinte aux valeurs de la République ne doit rester sans réponses.

COMMENT SIGNALER ?

Dans tous les cas, un "fait établissement" doit être effectué. Cette plateforme est l'outil qui permet aux chefs d'établissement et directeurs d'école d'effectuer les signalements. En fonction de la situation, il est également possible de contacter directement le cabinet du DASEN ou du recteur ou le référent valeurs de la République.

Contact : eavr@ac-amiens.fr

QUEL SUIVI APRÈS UN SIGNALEMENT ?

Au-delà des premières réponses apportées, chaque situation fait l'objet d'un suivi régulier et coordonné entre le niveau départemental et la cellule de crise académique. Ce regard croisé permet d'appréhender chaque fait dans sa dimension territoriale mais aussi de l'analyser sous un prisme plus stratégique et d'en anticiper les éventuelles répercussions sur le court et le long terme.

COMMENT INTERVIENT L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE (EAVR) ?



Dès la prise de connaissance du fait un ou plusieurs membres de l'EAVR sont chargés d'accompagner l'établissement. Si nécessaire, l'équipe académique peut se déplacer pour soutenir les personnels et venir en appui du directeur d'école ou du chef d'établissement pour rencontrer les protagonistes.

PREMIERS CONSEILS POUR RÉAGIR

Être à l'écoute de la personne témoin des faits. Ne pas rester seul

- s'appuyer sur l'équipe de circonscription (1^{er} degré) ou l'équipe de direction (2nd degré) pour analyser et qualifier les faits ;
- privilégier le dialogue pour avoir la compréhension la plus large des faits ;
- circonstancier les faits sous la forme d'un rapport factuel ;
- s'appuyer sur le vadémécum pour une première analyse et prendre conseil.

FORMATION

Les atteintes aux valeurs de la République remettent non seulement en cause les fondements de l'École de la République mais interrogent également les pratiques pédagogiques. Former l'ensemble des personnels est donc un impératif pour inscrire dans la durée la transmission et le partage des valeurs de la République. Les actions de formations visent également à répondre aux problématiques rencontrées suite aux signalements et se déclinent de deux manières :

LES ACTIONS DE FORMATION EN ÉTABLISSEMENT (FIL)

Les formations d'initiatives locales favorisent l'appropriation collective et sont décomposées en 3 temps :

- un temps d'information et d'échange pour permettre à tous de mesurer les enjeux en termes de connaissances et de posture ;
- un temps de réflexion en conseil pédagogique pour définir les actions collectives à mener ;
- un temps d'ateliers pour aider à leur construction.

LES ACTIONS DE FORMATION INDIVIDUELLES

Tout personnel désirant se former peut recourir au PAF et à des parcours M@gistère. Les chefs d'établissement ou inspecteurs peuvent si nécessaire orienter un personnel vers l'une ou l'autre des thématiques de formation :

- comprendre et faire vivre les valeurs de la République ;
- laïcité et enseignement des faits religieux ;
- information, désinformation et complotisme ;
- enseigner les questions socialement vives ;
- agir contre le racisme et l'antisémitisme à l'école ;
- journée d'études « lutter contre les discriminations ».

Pour toutes questions sur la formation : eric.froment@ac-amiens.fr

FORMATIONS ET RESSOURCES

L'académie dispose d'un vivier de formateurs du 1^{er} et du 2nd degré ainsi que différentes disciplines pilotées par un comité pédagogique.

Mélanie BATTEUX-BAILLON (IA-IPR HG)
Jérôme DAMBLANT (IA-IPR HG)
Marion DUBOIS-PAGER (IA-IPR LV)
Éric FROMENT (chargé de mission valeurs de la République)
Émeline GRADEL (IEN)
Emmanuel LIANDIER (IA-IPR HG)
Karen LONGA (IA-IPR PC)
Anne-Sophie PALFRAY (IEN)
Régis SIGNARBIÉUX (IEN Lettres-Histoire)

Ressources : <https://www.ac-amiens.fr/valeurs-republique.html>

APPROPRIATION COLLECTIVE

Il ne peut y avoir de réponses que collectives. La transmission des valeurs de la République concerne l'ensemble de la communauté éducative.

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, L'AFFAIRE DE TOUS :

La mobilisation de tous les personnels est nécessaire. Les IA-IPR, IEN 2nd degré et IEN 1^{er} degré, lors des réunions d'équipe qui suivent ou non les inspections, aborderont cette thématique pour engager chaque discipline et chaque enseignant dans une réflexion sur l'appropriation et la transmission des valeurs de la République.

Une attention doit être portée aux nouveaux enseignants qui intègrent les écoles et les établissements, particulièrement les professeurs contractuels. Pour ces derniers, les inspecteurs ont été sensibilisés l'an passé à l'intégration d'un questionnaire sur ce sujet au moment du recrutement. Une même attention doit être portée pour les AED et AESH.

Les valeurs de la République devront intégrer les différents axes des projets d'école et d'établissement.

La vigilance de tous les personnels dans le quotidien de la vie des établissements est fondamentale. C'est pourquoi, lors des réunions de directeurs dans le 1^{er} degré et de rentrée dans le 2nd degré, la question des valeurs de la République devra être abordée. Seront notamment évoqués le signalement et les procédures à suivre en établissement.

